

## CONCOURS DE STYLISTES MOROCCANOIL EUROVISION

### CONDITIONS GÉNÉRALES

#### 1. CES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales (que nous appellerons les « **Conditions** ») s'appliquent au concours de stylistes Moroccanil Eurovision, que nous appellerons le « **Concours** ».

En participant au Concours, vous acceptez d'être légalement lié par les présentes Conditions.

#### 2. L'ORGANISATEUR DU CONCOURS

L'Organisateur du concours est Moroccanil Canada Inc., 5742 Ferrier, Mont-Royal, QC H4P 1M7 (que nous appellerons l'« **Organisateur** » ou « **nous** »). L'Organisateur est légalement responsable de l'organisation du concours. Si vous avez des questions ou des problèmes concernant le concours, veuillez [contacter](#) l'organisateur.

#### 3. LE CONCOURS

Six (6) gagnants au total recevront chacun un (1) prix (que nous appellerons le « **Prix** »). La répartition des prix est la suivante :

- UNE CHANCE DE TRAVAILLER DANS LES COULISSES DE L'ESC
- UN VOYAGE DE SIX (6) NUITS ET SEPT (7) JOURS EN ITALIE, TOUS FRAIS PAYÉS, DU 9 MAI 2022 AU 15 MAI 2022 (COMPRENANT DES VOLS EN CLASSE ÉCONOMIQUE, UN HÉBERGEMENT DANS UN HÔTEL D'AU MOINS QUATRE ÉTOILES (4\*) ET LE TRANSPORT VIP DEPUIS L'AÉROPORT)
- DES BILLETS VIP POUR LA DEMI-FINALE ET LA FINALE
- UN KIT DE STYLISTE COMPRENANT DIX-HUIT (18) OUTILS ET PRODUITS MOROCCANOIL
- LA VISITE DES COULISSES
- L'OPPORTUNITÉ DE PARTICIPER AU PANEL PR DE MOROCCANOIL
- LE SOUTIEN DE MOROCCANOIL DANS LES MÉDIAS :
  - Une présentation sur quatre (4) publications/stories sur plusieurs chaînes de réseaux sociaux de Moroccanil.
  - Une présentation sur le microsite de Moroccanil pour le concours Eurovision de la chanson sur [www.moroccanoil.com/eurovision/show-us-your-style](http://www.moroccanoil.com/eurovision/show-us-your-style) (le « **Microsite** ») et la publication de l'histoire des gagnants une fois sélectionnés
- LA PARTICIPATION À UN ÉVÉNEMENT MOROCCANOIL

Les pays suivants participent au concours :

Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bulgarie
Canada
Chypre
République tchèque
Danemark
Finlande
France
Géorgie
Allemagne, Lituanie, Estonie, Lettonie
Grèce

Islande
Israël
Irlande
Italie
Malte
Pays-Bas
Norvège
Pologne
Roumanie
Russie
Serbie, Croatie, Slovénie
Espagne, Portugal
Suède
Suisse
Royaume-Uni
Ukraine
États-Unis

(nous désignerons chaque pays ou groupement de pays comme un « **pays participant** » et collectivement comme les « **pays participants** »).

#### **4. RÈGLES D'ADMISSIBILITÉ**

Les participants au concours doivent :

- avoir atteint l'âge de la majorité, qui dans la plupart des pays participants sera de 18 ans, bien qu'il y ait des exceptions à cette règle, comme en Finlande et en Norvège, où les participants doivent avoir plus de 20 ans, et
- doivent résider légalement dans l'un des pays participants

Les personnes suivantes sont exclues de la participation au concours :

- les employés de l'organisateur ou de l'une des sociétés du groupe de l'organisateur
- toutes les personnes professionnellement connectées avec le concours ou son organisation
- les membres de la famille immédiate ou les membres du foyer des groupes de personnes susmentionnés

En participant au concours, vous confirmez que vous remplissez les conditions d'admissibilité ci-dessus. La décision de savoir si une condition d'admissibilité est remplie ou non relèvera de la seule décision de l'organisateur et nous pourrions demander des preuves ou une confirmation aux participants avant d'attribuer les prix. Les participants confirment également que toute personne apparaissant dans la vidéo aura atteint l'âge de la majorité, qui est de 18 ans dans la plupart des pays, bien qu'il y ait des exceptions à cette règle, notamment en Finlande et en Norvège, où la majorité est atteinte à 20 ans.

#### **5. PÉRIODE D'INSCRIPTION**

Le concours sera ouvert aux inscriptions de 00:00:01 CET le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 23:59:59 CET le 2 mars 2022 (que nous appellerons la « **Période d'inscription** »).

Toute participation effectuée avant ou après la période d'inscription sera automatiquement disqualifiée.

#### **6. COMMENT PARTICIPER**

Pour participer au concours, créez une vidéo de 1 à 3 minutes d'une interprétation moderne et personnalisée d'un artiste ou d'une époque du concours Eurovision de la chanson, tout en mettant en valeur votre expérience, vos compétences, votre personnalité et votre créativité, et en incluant un look fini et soigné à l'aide des produits MoroccanOil, en expliquant d'où vient votre inspiration et en nous disant pourquoi vous voulez faire partie de l'équipe des coulisses du CES de MoroccanOil (que nous appellerons la « **Vidéo** »). Montrez-nous votre production en téléchargeant votre vidéo et en remplissant le formulaire d'inscription sur le microsite accessible à l'adresse <https://eurovision.moroccanoil.com/show-us-your-style-info2/>.

Votre vidéo doit répondre aux exigences suivantes :

- il doit s'agir de votre propre travail, vous devez utiliser vos propres mots et elle peut inclure des expériences personnelles et des observations réfléchies
- elle doit aborder le thème de la création d'une version moderne d'un artiste ou d'une époque du concours Eurovision de la chanson, en mettant en valeur votre personnalité, vos compétences et votre expérience
- elle doit être prise sous un éclairage naturel
- aucun filtre ne doit avoir été utilisé

Vous ne pouvez publier qu'une seule participation vidéo sur le microsite. Si votre vidéo s'avère être sélectionnée, l'organisateur peut vous demander à voir la preuve que vous êtes le propriétaire de la vidéo.

Votre vidéo doit être soumise en respectant le format et les autres exigences stipulés sur le microsite.

Vous ne pouvez participer qu'**UNE SEULE FOIS**.

L'organisateur peut rejeter toute participation qui :

- a été copiée ou dont vous ne possédez pas les droits, ou qui a déjà été soumise dans le cadre d'un autre concours, d'une loterie ou d'une promotion
- consiste en ou inclut des photographies ou des vidéographies de stock
- incorpore ou affiche de manière visible des marques ou des marques déposées de tiers (autres que celles de l'organisateur)
- qu'il soupçonne raisonnablement de violer les droits d'un tiers, y compris les droits d'auteur
- qui contient des éléments (ou qui promeut des activités) sexuellement explicites, obscènes, pornographiques, violents, autodestructeurs ou mutilants des animaux, discriminatoires (en raison de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de l'origine naturelle, d'un handicap physique, de l'orientation sexuelle ou de l'âge), illégaux, offensants, menaçants, blasphématoires, diffamatoires ou harcelants, ou tout autre contenu inapproprié (tel que déterminé par l'organisateur)
- qui est incomplète, incompréhensible, endommagée ou défectueuse d'une autre manière
- qui a été réalisée en utilisant un logiciel de participation automatisée ou de tout autre moyen mécanique ou électronique permettant des participations multiples automatisées à des concours en général

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'inscription tardive, perdue ou mal adressée, y compris lorsqu'elle n'a pas été reçue pendant la période d'inscription en raison de perturbations techniques, d'encombrement du réseau ou de toute autre raison.

## **7. SÉLECTION DES GAGNANTS**

Les gagnants seront choisis le 10 mars 2022 ou aux alentours de cette date, parmi toutes les inscriptions admissibles reçues

pendant la période d'inscription, par un jury qualifié et indépendant sélectionné par l'organisateur parmi un groupe d'experts comprenant Kevin Hughes (directeur artistique de MoroccanOil), Robert Ham, Antonio Corral Calero (directeur créatif de MoroccanOil), Shannon Williams, Alan Cane, Kumi Ito, Franck Perez, Angelo Fraccica, Kasia (Behind the Chair), Ioanna (gagnante de l'année précédente) et le directeur technique de MoroccanOil, sur la base des critères suivants :

- l'originalité et la créativité de la vidéo (30 %)
- le contenu du message vidéo (40 %)
- l'aspect général / l'exécution technique / la qualité du travail (30 %)

La liste complète des noms des juges sera disponible sur le site web du concours à l'adresse <https://eurovision.moroccanoil.com/show-us-your-style-info2/> à la fin de la période d'inscription et pendant 30 jours.

Les juges sélectionneront les six (6) meilleurs participants en fonction des critères du concours pour gagner un prix.

Les participants seront sélectionnés comme suit : deux (2) participants seront sélectionnés aux États-Unis, un (1) participant sera sélectionné au Canada et trois (3) participants seront sélectionnés dans les autres pays participants.

Nous publierons la liste des gagnants, leur pays et leur vidéo gagnante après les avoir sélectionnés et contactés pour indiquer que les prix ont été attribués. Si vous vous opposez à la publication ou à la mise à disposition de tout ou partie de votre nom (tel qu'il apparaît sur votre vidéo), de votre pays et de votre vidéo gagnante, veuillez contacter l'organisateur. Dans de telles circonstances, l'organisateur peut néanmoins être tenu de fournir les informations et la vidéo gagnante à l'organisme de réglementation de la publicité (ou à une autorité compétente similaire) du pays participant concerné, sur demande.

La décision des juges sera définitive et contraignante en ce qui concerne le choix des gagnants et aucune correspondance ou discussion ne pourra être engagée.

## **8. PRIX**

Les prix sont décrits au début des présentes conditions.

Tous les prix sont soumis à la disponibilité, sont non transférables et non échangeables. Aucune alternative en espèces ne sera proposée. Étant donné que les prix consistent en une participation au Concours Eurovision de la chanson 2022, comme indiqué ci-dessus, ils doivent être pris aux dates spécifiées dans les présentes conditions. Si un gagnant ne profite pas d'un élément d'un prix au moment stipulé par l'organisateur, cet élément du prix sera perdu par le gagnant et aucune somme d'argent ne sera attribuée en compensation du prix ou d'une partie de celui-ci.

Les gagnants reconnaissent que l'organisateur n'est pas responsable si une partie du Concours Eurovision de la chanson 2022 est annulée, modifiée ou reprogrammée pour quelque raison que ce soit. Si la modification ou la reprogrammation entraîne l'impossibilité pour un gagnant d'assister au Concours, l'organisateur ne sera pas tenu de fournir une compensation financière ou des billets de remplacement. L'obtention d'un congé de travail et/ou d'études ou d'activités connexes pour profiter d'un prix relève uniquement de la responsabilité du gagnant.

Les prix ne comprennent pas l'assurance voyage, le coût des transferts depuis et vers des aéroports autres que celui de l'Italie, les gares ou les sites, une somme d'argent pour les frais en sus de celle stipulée dans la description des prix, la nourriture et les boissons, les taxes et les dépenses personnelles. Pour le logement, une seule chambre sera fournie. Tous les autres frais encourus en plus de ceux mentionnés ci-dessus et qui sont liés à la réalisation des prix sont à la charge des gagnants.

Les gagnants sont tenus de s'assurer qu'ils peuvent voyager et qu'ils possèdent un passeport valide, tout visa et document de voyage nécessaires pour le voyage en question aux dates de voyage spécifiées.

Toutes les taxes faisant suite à l'attribution ou à la réception d'un prix seront à la charge du gagnant. Les gagnants doivent demander un conseil financier indépendant avant d'accepter un prix en cas de préoccupations.

L'organisateur peut remplacer les prix par des prix que l'organisateur considère comme ayant une valeur globalement

équivalente.

## **9. RÉCLAMATION DES PRIX**

L'organisateur informera les gagnants en utilisant les informations fournies dans le formulaire du microsite le 10 mars 2022 ou autour de cette date.

Pour réclamer leur prix, les gagnants devront suivre les instructions de réclamation du prix et signer et renvoyer le « formulaire général de concours et de décharge », qui sera fourni aux gagnants dès que l'organisateur pourra raisonnablement le faire.

Si un gagnant :

- ne répond pas ou ne suit pas les instructions de réclamation du prix dans les cinq jours suivant la notification par l'organisateur, et/ou
- ne renvoie pas le formulaire de concours général et de décharge dans un délai de cinq jours à compter de la date à laquelle l'organisateur l'a fourni au gagnant,

alors le gagnant se verra automatiquement retirer son prix.

Le gagnant sera aussi automatiquement disqualifié si :

- toute notification de prix est retournée à l'organisateur parce qu'elle n'a pas pu être distribuée au gagnant
- un gagnant refuse son prix
- un gagnant ne respecte pas les présentes conditions

Si un gagnant renonce à son prix, un autre gagnant pourra être sélectionné parmi toutes les inscriptions admissibles restantes et aucune compensation ne lui sera accordée.

## **10. DROITS ET CONTENUS**

En participant au concours, vous :

- accordez à l'organisateur l'autorisation (non exclusive, applicable dans le monde entier, irrévocable et pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle sur votre vidéo) d'utiliser, d'afficher, de publier, de transmettre, de copier, d'éditer, de modifier, de stocker, de reformater et de concéder une sous-licence pour la vidéo, à des fins commerciales ou non commerciales, y compris le droit de publier la vidéo sur le [site web](http://www.moroccanoil.com/eurovision/show-us-your-style) du concours à l'adresse [www.moroccanoil.com/eurovision/show-us-your-style](http://www.moroccanoil.com/eurovision/show-us-your-style) et dans tout média à des fins publicitaires, sans consultation ni compensation supplémentaire, et
- acceptez de renoncer à tout droit moral et de ne pas le faire valoir en ce qui concerne votre vidéo et le reste de votre participation.

Vous certifiez que :

- votre vidéo est une œuvre originale et n'a pas été copiée sans autorisation, n'est pas diffamatoire, indécente, harcelante ou menaçante et ne porte pas atteinte aux droits de tiers
- il n'y a pas d'accords contradictoires en place qui pourraient restreindre l'utilisation de vos vidéos
- soit vous êtes soit la personne apparaissant dans la vidéo, soit vous avez l'accord préalable de la personne apparaissant dans la vidéo pour qu'elle soit soumise dans le cadre de votre participation et vous et/ou la personne apparaissant dans la vidéo acceptez de signer un formulaire de consentement à cet effet, et
- vous fournirez la preuve de tous les consentements requis à la demande de l'organisateur, sous peine d'être

disqualifié du concours.

Si l'une des déclarations ci-dessus s'avère ne pas être vraie, vous dédommagerez l'organisateur pour toute perte ou tout dommage causé à l'organisateur de ce fait.

Tous les droits relatifs au nom et au titre du concours ainsi que les droits relatifs au format du concours sont la propriété exclusive de l'organisateur.

#### **11. INFORMATIONS PERSONNELLES**

L'organisateur ne traitera vos informations personnelles que comme indiqué dans la [politique de confidentialité](#).

#### **12. LIMITE DE RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR**

Dans la mesure où l'organisateur est légalement autorisé, l'organisateur, ses agents ou distributeurs ne seront en aucun cas responsables de :

- vous indemniser et n'accepteront aucune responsabilité pour les pertes, les dommages, les blessures ou les décès liés à votre participation ou à votre incapacité à participer au concours, ou
- de l'indemnisation d'un gagnant et n'accepteront aucune responsabilité en cas de perte, de dommage, de blessure ou de décès résultant de la participation à un prix, sauf s'ils sont causés par la négligence de l'organisateur, de ses agents ou distributeurs ou de leurs employés.

Vos droits statutaires ne sont pas affectés.

#### **13. FALSIFICATION ET AUTRES PROBLÉMATIQUES**

Si, pour quelque raison que ce soit, le concours ne peut pas se dérouler comme prévu en raison d'une défaillance technique, d'une intervention non autorisée, d'un virus informatique, d'une défaillance du réseau mobile, d'une falsification, d'une suspicion de falsification, d'une tricherie, d'une suspicion raisonnable de tricherie, d'une fraude ou de toute autre cause indépendante de la volonté de l'organisateur qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du concours, l'organisateur peut annuler ou modifier le concours et/ou disqualifier toute personne à l'origine du problème. En outre, si, pour quelque raison que ce soit, le concours ne peut se dérouler comme prévu en raison d'actes échappant au contrôle raisonnable des parties prenantes, y compris, mais sans s'y limiter, les grèves, les boycotts, la guerre, les catastrophes naturelles, les émeutes, les maladies, les pandémies, les épidémies, les mises en quarantaine, les actes d'un gouvernement ou d'une autre autorité publique (y compris les restrictions imposées par un gouvernement sur les rassemblements de groupe ou les restrictions de voyage dues au virus SARS-CoV-2 responsable de la COVID-19), le terrorisme, les retards des transporteurs commerciaux, les restrictions de l'autorité publique (chacun et collectivement décrits comme étant des « événements de force majeure »), ou la survenue d'un événement de force majeure rendant l'attribution des prix non viable, l'organisateur peut annuler ou modifier le concours selon les besoins.

#### **14. LOIS**

Les présentes Conditions seront interprétées conformément aux lois de l'Angleterre et du Pays de Galles et régies par celles-ci, et les tribunaux de l'Angleterre et du Pays de Galles seront les seuls compétents.

Les conditions publiées sur le site web du concours sont les conditions officielles du concours et remplacent toutes les conditions fournies de toute autre manière (que ce soit de manière orale, écrite ou sous toute autre forme ou média).